

NOS 1ères PROPOSITIONS POUR UNE VILLE PROPRE

1. Un service public de la propreté plus efficace et mieux coordonné

- Créer une **cellule opérationnelle Ville–Métropole “Propreté & Déchets”**, associant les services municipaux, les services métropolitains et les représentants de quartiers.
- **Organiser des réunions régulières** pour ajuster les tournées de collecte, les horaires, le nettoyage après collecte et le traitement des points noirs.

2. Des rues propres partout, sans zones oubliées

- Mise en place d'un **outil commun pour identifier les dépôts sauvages, les débordements** et les secteurs à forte fréquentation.
- Prioriser les actions conjointes **des interventions Ville / Métropole**.
- Synchroniser les actions entre le passage des bennes et le nettoyage des trottoirs et chaussées.
- Mettre en place des Interventions immédiates après la collecte dans les zones sensibles.
- **Créer des plans spécifiques** pour le centre-ville, les marchés, les événements et les quartiers d'habitat dense.

3. Un guichet unique pour simplifier la vie des habitants

- Créer un **point d'entrée unique “Propreté Orléans”** : signalement simple (photo + localisation), transmission automatique au bon service, suivi transparent du traitement.

4. Un plan municipal “Orléans Ville Propre”

- Mettre en place un **plan pluriannuel de propreté urbaine**, avec des objectifs mesurables.
- **Publier tous les ans des indicateurs clairs** : propreté des rues, délais d'intervention, satisfaction des habitants et efficacité des tournées.

>>> Objectif d'obtention du label **“Ville Éco-Propre”**.



5. Moderniser la collecte et valoriser les agents

- Optimiser les tournées de collecte pour **éviter les débordements**.
- Réaliser un **état des lieux du matériel et des équipements** avec les agents.
- Améliorer les **conditions de travail** des agents municipaux.
- Déployer davantage de **points d'apport volontaire modernes** (enterrés ou semi-enterrés).
- **Re-instaurer les collectes d'encombrants** dans tous les quartiers.

6. Mobiliser les habitants et lutter contre les incivilités

- Organiser des **journées citoyennes de propreté** dans chaque quartier.
- Créer un **réseau d'ambassadeurs de la propreté** (habitants, commerçants, écoles).
- **Sensibiliser dès l'école** au tri, au compostage et à la réduction des déchets.
- **Renforcer les contrôles** contre les dépôts sauvages et les mégots.
- **Renforcer les moyens** de la police environnementale municipale.
- Utiliser la **vidéo-verbalisation** de façon ciblée et dans le respect de la loi.

7. Réduire les déchets à la source

- Généraliser le **compostage collectif et individuel**.
- Soutenir le **réemploi, la réparation et l'économie circulaire**.
- Fixer un objectif clair : **-200 kg de déchets par habitant d'ici 2032**.

Grégory MEYER

